



AVIS PUBLIC

AVIS AUX CONTRIBUABLES

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ QUE :

Conformément au Code municipal, le conseil municipal adoptera le Budget 2026 et le Plan triennal d'immobilisation 2026-2028, le 8 décembre 2025, à 19 h, lors d'une séance spéciale qui se tiendra à la salle Paul-Beaulieu, située au 390, rue Matawin à Saint-Michel-des-Saints.

Donné à Saint-Michel-des-Saints ce 28^e jour de novembre 2025.



Sébastien Gariépy
Directeur général et greffier-trésorier

Certificat de publication d'un avis public

Je, Sébastien Gariépy, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Saint-Michel-des-Saints, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant l'adoption du Budget 2026 et le Plan triennal d'immobilisation 2026-2028, en date du 28 novembre 2025, entre 13 h et 16 h 30, à la Caisse Desjardins du Nord de Lanaudière, à la mairie et publié sur le site de la municipalité www.smds.quebec.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce **28^e jour de novembre deux mille vingt-cinq (2025)**.



Sébastien Gariépy
Directeur général et greffier-trésorier